

Des vieux salins de Hyères à l'entrée de Bormes les Mimosas - Parcours Cyclable du Littoral



En appui sur le Parcours cyclable du littoral varois, une randonnée vélo sur la route fleurie du mimosa.



Petit groupe de cyclistes sur une passerelle en bois (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE

Commune(s) : Hyères - La Londe-les-Maures - Bormes-les-Mimosas

Départ : Parking Saint Nicolas

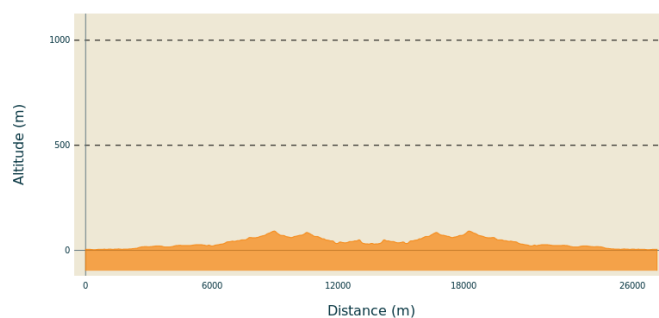
Arrivée : Bormes-les-Mimosas

Parking conseillé : 43°07'28.9"N 6°11'19.9"E

Pratique : Cyclotourisme - **Type :** Aller-retour

Distance : 27.1 km - **Durée :** 2 h

Difficulté : Facile - **Dénivelé positif :** 294 m



Altitude min 3 m Altitude max 92 m

DESCRIPTIF

Au départ du parking du lieu-dit Saint Nicolas aux vieux salins d'Hyères, traversez la D 12 pour rejoindre le début du parcours cyclable Mauvanne-La Londe en direction de La Londe-les-Maures. Cette piste aux senteurs d'eucalyptus longe l'espace nature des vieux salins d'Hyères. Une fois la jardinerie dépassée, traversez la D 559 A pour récupérer le tracé côté gauche. Attention, soyez vigilants dans ce carrefour. Au rond-point de La Garenne de La Londe-les-Maures, possibilité de rejoindre les plages en prenant à droite, sinon continuez tout droit sur la piste cyclable en direction du centre-ville de la commune. Point d'eau avec bancs au rond-point de l'Olympe à l'ombre de pins.

Au rond-point de la Poste, fin provisoire du tronçon de la piste. Pour éviter la traversée de la commune de La Londe-les-Maures par la route principale très fréquentée en saison estivale, à ce rond-point, prenez la direction les Jassons, les Borrels, continuez tout droit sur la rue des Poilus. Arrivés devant l'ancienne gare, suivez la route sur la droite pour rejoindre la D559 A. Au stop, tournez à gauche en direction de Bormes-les-Mimosas.

Laissez le supermarché (parking ouvert et gratuit) sur votre droite et à la sortie du village, reprenez le Parcours cyclable du littoral varois. La voie s'éloigne de la départementale D 559 A en empruntant l'ancienne voie ferrée, tronçon très agréable et bucolique loin de la circulation, toujours en direction de Bormes-les-Mimosas. Un peu plus loin, traversez la route du caroubier et continuez sur la piste vers la gauche (possibilité de visiter le jardin zoologique tropical). Toujours en direction de Bormes-les-Mimosas, au milieu de chênes, d'arbousiers, de mimosas et d'eucalyptus, une petite montée sur 100 mètres vous attend pour vous mener au lac du Trapan avec son circuit pédestre. Après le passage d'un pont, parcours cyclable en site partagé qui emprunte le chemin du train des Pignes. Devant l'école maternelle Françoise Hémeric, s'achève ce tronçon (parking). Le retour se fait en empruntant le même parcours ou par la variante ci-dessous qui vous permet, notamment, de découvrir les sublimes plages de La Londe-les-Maures. Variante retour (environ 23 km).

Pour varier les plaisirs, prenez la D 559 sur 50 mètres au rond-point devant l'école en direction du Lavandou pour rejoindre à droite la route de Cabasson (D 42 A) qui mène aux belles plages de La Londe-les-Maures par le Pas de la Griotte sur la D 42 A. Attention, vous devrez adapter vos développements car il y a une belle montée à franchir.

Au croisement suivant, vous pouvez prendre à gauche la D42 D en direction des plages de Cabasson et de Brégançon et découvrir la résidence présidentielle du fort de Brégançon. Puis, vous devrez revenir sur votre chemin et poursuivre tout droit au croisement (boucle cyclable n°18). Sinon, prenez directement à droite sur la D42 A, route de Léoube, qui dessert les plages de Léoube, de l'Estagnol, du Pellegrin et de l'Argentière en direction de La Londe-les-Maures.

Au 2e croisement, prenez à gauche en direction de La Londe-les-Maures et au 3e à gauche pour la plage de l'Argentière. En arrivant à l'entrée du village de La Londe-les-Maures, au premier rond-

point, prenez la direction de Toulon pour contourner le village, au 2^e rond-point (olivier) prenez la direction Hyères-Toulon, au 3^e, prenez en face le boulevard des Commandos d'Afrique qui mène au rond-point de la Garenne pour reprendre la piste cyclable direction Hyères et rejoindre la fin du tronçon Mauvanne-La Londe, et votre point de départ.

ACCÈS ROUTIER

De Toulon :

Prendre l'A 57 en direction de Hyeres. Continuer sur la D 98 et quitter à la sortie 12 en direction de Pierrefeu du Var/Aéroport Toulon Hyères/Lycée Golf-hôtel/l'Aiguade/St Nicolas/Z.A. Pin Vieux-Pin Neuf. Tourner complètement à droite route des vieux Salins et se garer sur le parking juste après la bretelle.

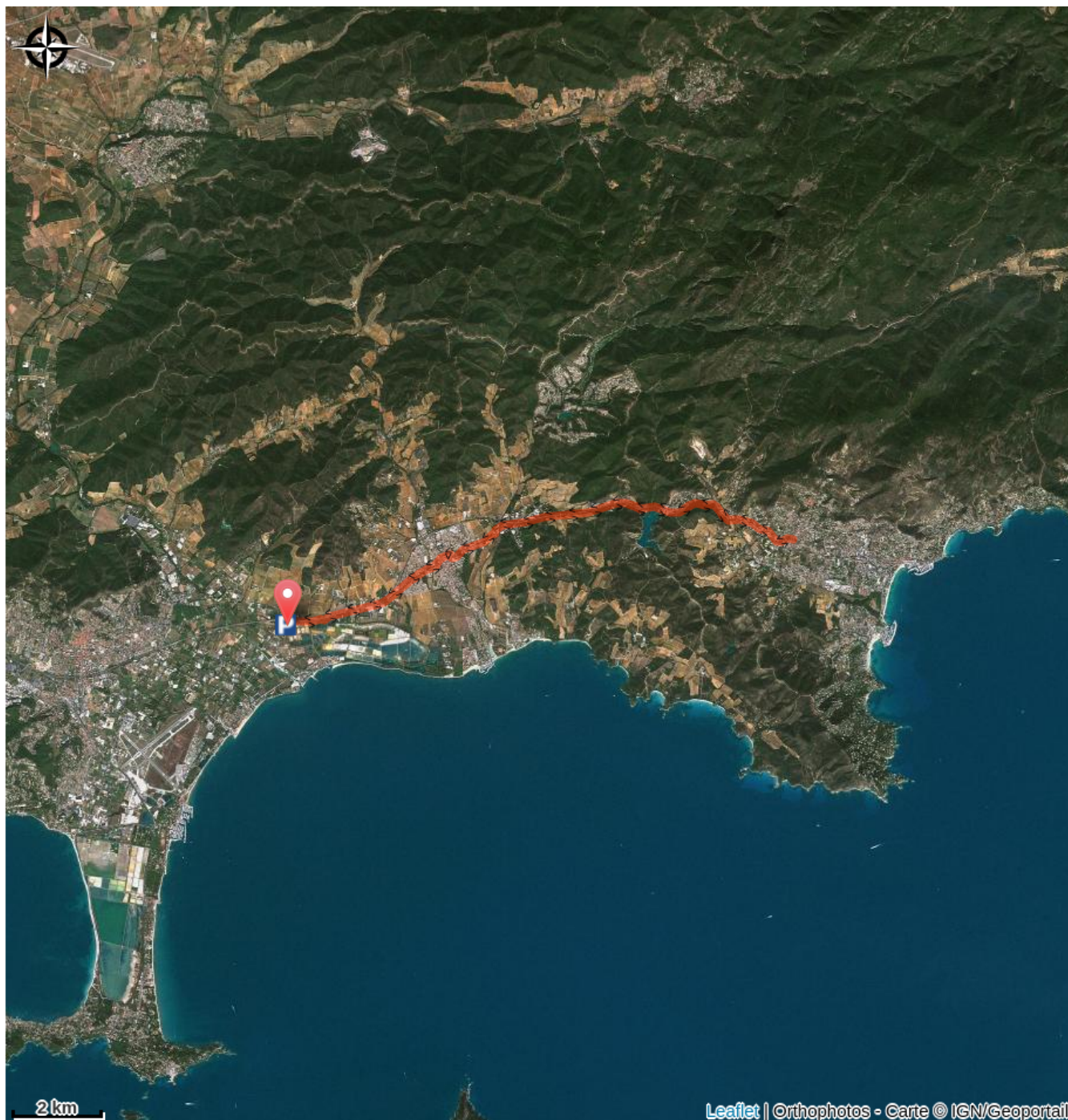
De Nice :

Suivre A8 et A57 en direction de Rte de Pierrefeu/D14 à Cuers. Prendre la sortie D43 et quitter A57. Continuer sur D14 en direction de Pierrefeu du Var. Emprunter ensuite la D 12 et la suivre jusqu'à la route de Nice/D 559 A. Continuer tout droit et au rond-point, prendre la 1^{re} sortie sur Rte des Vieux Salins/D12. Se garer sur le parking juste après la bretelle.

De Marseille :

Prendre l'A 50 puis l'A 57 en direction de Hyères. Continuer sur la D 98 et quitter à la sortie 12 en direction de Pierrefeu du Var/Aéroport Toulon Hyères/Lycée Golf-Hôtel/l'Aiguade/St Nicolas/Z.A. Pin Vieux-Pin Neuf. Tourner complètement à droite route des vieux Salins et se garer sur le parking juste après la bretelle.

CARTE



À DÉCOUVRIR

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer
et faire du feu



véhicules motorisés
interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en
laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Port du casque
recommandé



Ne pas sortir
de l'itinéraire
balisé



Respecter le
travail des
agriculteurs,
exploitants



Refermer
toutes les
clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne
sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Casque de protection
- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN
- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Cyclotourisme: <https://ffvelo.fr/>

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

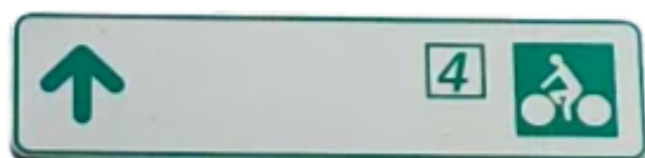
Numéro d'urgence: **112**

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr

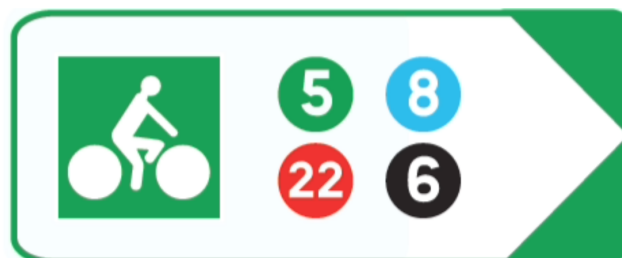


BALISAGE

	De 4 à 5 étoiles	Très facile	Idéal à faire en famille
	De 6 à 8 étoiles	Facile	Abordable par tous les pratiquants
	De 9 à 12 étoiles	Difficile	Pour un cyclotouriste habitué
	De 13 à 16 étoiles	Très difficile	Pour un randonneur expérimenté et sportif



©Ministère de l'économie (DGE)



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

